

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Glucose 5 g/100 ml B. Braun Vet Care solution pour perfusion pour bovins, chevaux, ovins, caprins, porcins, chiens et chats

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

100 ml contiennent :

Substance active :

Glucose monohydraté 5,5 g
(équivalent à 5,0 g de glucose anhydre)

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution pour perfusion
Solution aqueuse limpide, incolore ou presque incolore, sans particules visibles

Valeur calorique	837 kJ/l = 200 kcal/l
Osmolarité théorique	278 mOsm/l
pH	3,5 - 5,5

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèces cibles

Bovin, cheval, ovin, caprin, porcine, chien et chat

4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Bovin, cheval, ovin, caprin, porcine, chien et chat :

- traitement de la déshydratation (en l'absence d'un état de choc)
- réhydratation parentérale
- correction d'une hypernatrémie
- correction d'une hyperkaliémie
- traitement de soutien provisoire de l'hypoglycémie

4.3 Contre-indications

Ne pas administrer à des animaux hyperglycémiques.

Ce médicament vétérinaire ne convient pas pour la correction d'une déshydratation hypotonique. Ne pas utiliser chez des animaux ayant un œdème périphérique préexistant provoqué par une baisse de la pression oncotique intravasculaire.

Ce médicament vétérinaire ne convient pas comme source unique de calories pour répondre aux besoins de l'organisme ou comme médicament vétérinaire de substitution pour une alimentation par voie orale ou parentérale.

4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Ce médicament vétérinaire ne contient pas d'électrolytes. Il faut veiller à surveiller étroitement l'équilibre électrolytique et les phosphates chez les patients recevant des perfusions avec ce médicament vétérinaire, et à adapter le traitement en conséquence.

Ce médicament vétérinaire doit être utilisé avec une prudence particulière chez des patients présentant les affections suivantes :

- Diabète sucré
- Hémorragie intracrânienne ou intramédullaire
- Anurie
- Maladie d'Addison

Une hypernatrémie sévère ou ancienne doit être corrigée progressivement.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans des cas très rares, l'administration de médicament vétérinaire par perfusion intraveineuse peut augmenter le risque de thrombose.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

4.7 Utilisation en cas de gestation ou de lactation

L'utilisation ne doit se faire qu'après l'évaluation bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Des incompatibilités avec certains antibiotiques (par exemple, les bêta-lactamines, les tétracyclines, la sulfadiazine sodique) et l'héparine sont connues.

4.9 Posologie et voie d'administration

Voie intraveineuse. Administrer lentement en perfusion intraveineuse.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être administré à un débit supérieur à 10 ml/kg poids corporel/heure car cela risquerait de provoquer une glycosurie et une diurèse osmotique.

Les débits de perfusion doivent être calculés en fonction de la pathologie présente, du poids corporel et du degré de déshydratation de l'animal à traiter.

Le volume total de liquide à administrer doit prendre en compte les déficits existants, les besoins pour le traitement d'entretien et les pertes continues.

Les liquides IV doivent être réchauffés à la température corporelle avant administration.

Maintenir les précautions d'asepsie tout au long de l'administration.

À usage unique seulement.

N'utiliser que si la solution est limpide, sans particules visibles, et que le contenant n'est pas endommagé.

4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Une perfusion excessive peut conduire à une hyperhydratation, une hypertension et à une accumulation de fluide extravasculaire. Les symptômes peuvent inclure une détresse respiratoire. En cas de perfusion excessive, réduire ou arrêter la perfusion de liquide et administrer de l'oxygène, des diurétiques et un traitement complémentaire selon les besoins. Surveiller la respiration et la fréquence cardiaque, les pertes liquidiennes, l'équilibre électrolytique et la glycémie pendant l'administration.

L'administration d'un excès de glucose peut entraîner une hyperglycémie, une glycosurie et une polyurie.

4.11 Temps d'attente

Viande et abats : zéro jour

Lait : zéro heure

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES

Groupe pharmacothérapeutique : substituts du sang et solutions de perfusion : Solutions pour nutrition parentérale

Code ATCvet : QB05BA03

5.1 Propriétés pharmacodynamiques

La perfusion de glucose 5 g/100 ml est utilisée comme source d'eau et de glucose de remplacement chez les animaux auxquels il n'est pas possible d'administrer des solutions de réhydratation par voie orale. Le médicament vétérinaire est isotonique dès la première administration (évitant ainsi de faire éclater les globules rouges par choc osmotique) et le glucose est ensuite métabolisé en eau, aboutissant à l'effet final de l'administration d'une solution hypotonique. Le glucose peut constituer une source transitoire de nutriment et contribuer à la correction de l'hyperkaliémie. La teneur en calories est de 17 kJ/g ou 4 kcal/g de glucose.

5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques

La perfusion intraveineuse permet une distribution rapide. Les constituants de la solution pour perfusion sont métabolisés et excrétés selon les mêmes voies que l'eau et le glucose provenant de sources alimentaires normales.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Eau pour préparations injectables

6.2 Incompatibilités majeures

Le médicament est incompatible avec le calcium édétate de sodium, le diphosphate d'histamine, la warfarine sodique et le thiopental sodique.

Le mélange avec d'autres médicaments peut entraîner des incompatibilités. Il incombe à l'utilisateur de contrôler la compatibilité de tout mélange.

Les solutions de glucose ne doivent pas être administrées avec le même dispositif de perfusion en cas d'administration concomitante (ou bien avant ou après) de sang en raison d'une possibilité de pseudo-agglutination.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans
Utiliser immédiatement après l'ouverture du flacon. Jeter tout médicament vétérinaire non utilisé.

6.4. Précautions particulières de conservation

Conserver le flacon dans l'emballage extérieur de façon à protéger de la lumière.

6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacons PEBD ayant une contenance de 100, 250, 500 et 1000 ml.
Le bouchon de fermeture supplémentaire situé sur le dessus du contenant en polyéthylène hermétique est en PEHD. Il y a entre le contenant et le bouchon de fermeture un disque en élastomère sans latex.

Conditionnements :

Flacon de 100 ml
Flacon de 250 ml
Flacon de 500 ml
Flacon de 1000 ml

1 boîte en carton contenant 20 flacons de 100 ml
1 boîte en carton contenant 20 flacons de 250 ml
1 boîte en carton contenant 10 flacons de 500 ml
1 boîte en carton contenant 10 flacons de 1000 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

B. Braun Melsungen AG
Carl-Braun-Straße 1
34212 Melsungen
Allemagne

Adresse postale:
34209 Melsungen
Allemagne

8. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V421872

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation : 05/06/2012

Date du dernier renouvellement : 10/03/2017

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

20/05/2022

INTERDICTION DE VENTE, DE DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.